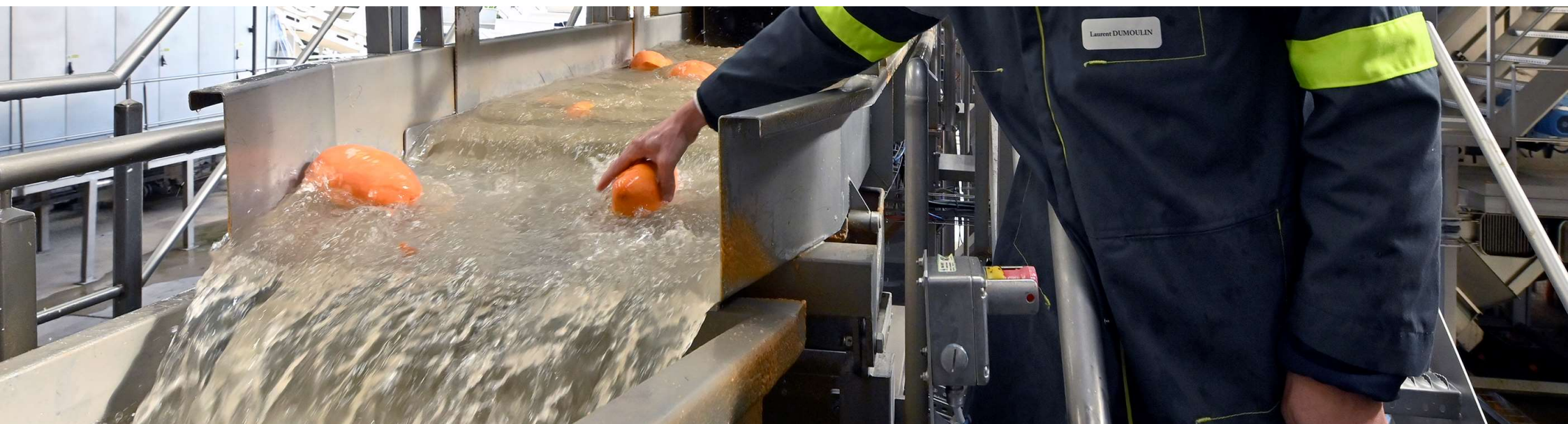


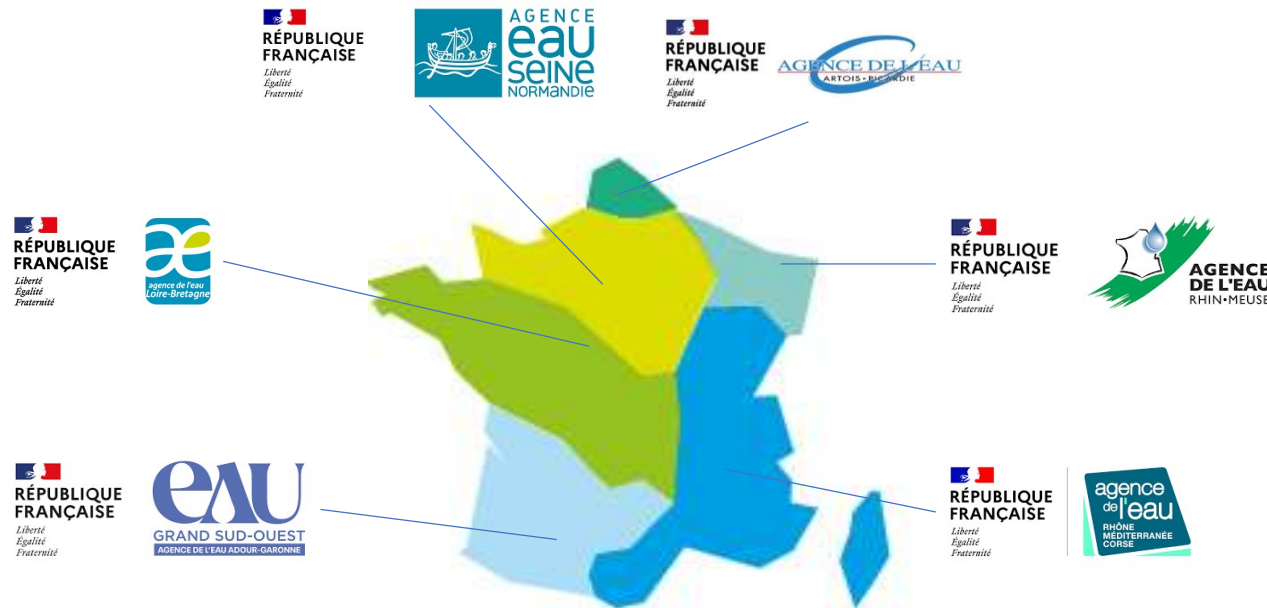


Les aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour réduire l'impact des activités économiques sur la ressource en eau et les milieux aquatiques



LES AGENCES DE L'EAU

<https://www.lesagencesdeleau.fr/>



→ MISSIONS

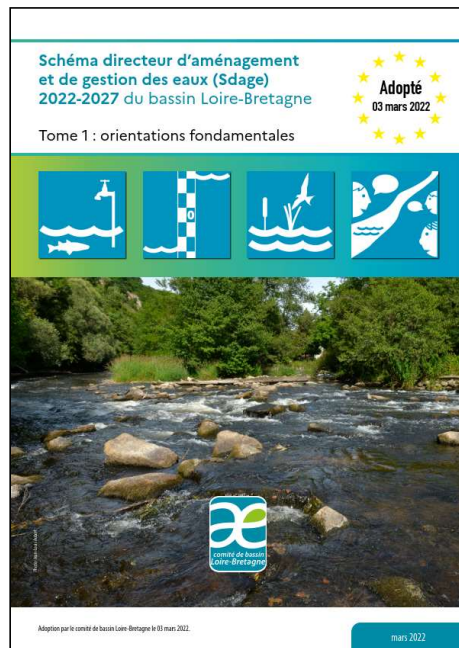
Accompagner techniquement/ financièrement les actions de préservation/restauration des ressources en eau et des milieux aquatiques portées par les collectivités, les industriels, les agriculteurs, les associations

→ OBJECTIFS

Réduire les pressions qui s'exercent sur les eaux souterraines, les plans d'eau et les cours d'eau pour atteindre le bon état écologique

Les 3 outils de la stratégie du bassin

Un Sdage ...



Un plan d'adaptation ...



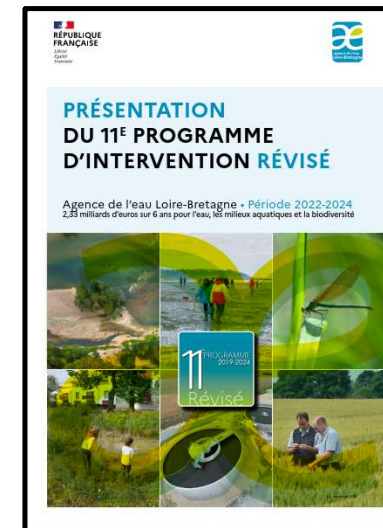
Un programme d'intervention...



Pour répondre aux défis environnementaux



Pour agir : le 11^e programme d'intervention



2,334 MM d'€ sur 6 ans dont environ 120 M d'€ destinés aux acteurs économiques non agricoles

Les aides aux entreprises

Réduction des micropolluants

Etudes	70 %* ou 50%*	
Travaux	70 %* ou 50%*	
Communication	50%*	

CP : non

Réduction des macropolluants

Etudes	50%*	
Travaux	30 %* ou 50%*	
Communication	50%*	

CP : oui

Economies d'eau

Etudes	50%*	70%*
Travaux	50%*	70%*
Communication	50%*	70%*

CP : 20€/m3

Gestion intégrée des eaux pluviales

Etudes	50%*	70%*
Travaux	50%*	70%*
Communication	50%*	70%*

CP : 33€ ou 110 €/m3

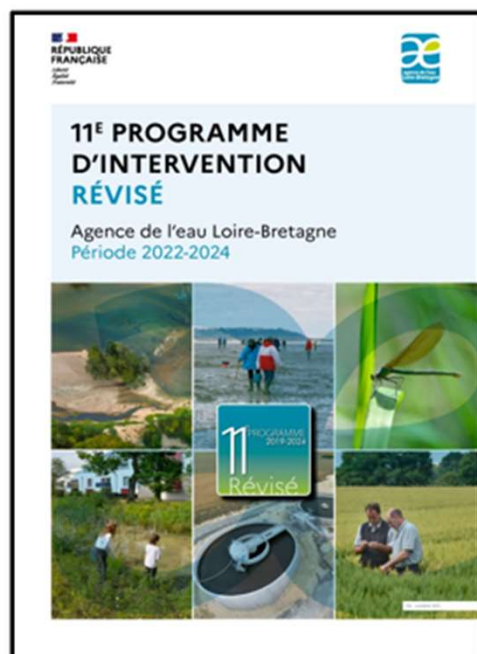
** Dans la limite de l'encadrement européen des aides d'Etat*



Nos dispositifs d'aide sur le site « aides et redevances » de l'agence de l'eau



→ Le 11^e programme d'intervention



→ Le plan de résilience eau du bassin Loire-Bretagne



Toutes les informations disponibles en ligne :

- Règlements
- Lien la plateforme « Démarche simplifiée »

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr>